

## **Cahier des charges pour un accompagnement à l'observation globale, l'appui à la formalisation et à la valorisation d'un projet d'expérimentations à la mise en œuvre de coopération sur trois territoires ruraux.**

*dans le cadre d'un appel à projets FDVA - expérimentations 2015*

### **PREAMBULE : CONTEXTE GENERAL DE L'APPEL A PROJET FDVA**

La coopération sur les territoires, entre acteurs et avec différents partenaires, est un principe d'action fondamental pour la FEDELIMA (accompagnement des adhérents, appui aux démarches SOLIMA, rencontres territoriales entre acteurs des musiques actuelles,...) ainsi que pour l'UFISC.

En 2014-2015, nous avons pu mener un premier état des lieux concernant l'évolution des formes de coopération des lieux de musiques actuelles, via la réalisation d'une étude. Cette étude a été menée à partir de quatre territoires où étaient engagées différentes démarches de coopération de par leurs impulsions de départ (acteurs des musiques actuelles, partenaires publiques, enjeux économiques, perspective de labellisation SMAC, ...), leurs états d'avancement, ou encore les acteurs et partenaires impliqués, ...

Cette étude a pu être mise en œuvre via le soutien du Ministère de la Ville, Jeunesse et Sports / FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) dans le cadre d'un appel à projet spécifique.

En novembre 2015, le même ministère a lancé un autre appel à projet, à mettre en œuvre sur 2016, cette fois-ci sur l'expérimentation à la coopération, au dialogue inter-associatif, sur deux territoires cibles, le premier relevant de la politique de la ville et le second, pour une plus faible partie, du milieu rural.

La FEDELIMA et l'UFISC ont répondu à cet appel à projet, en choisissant trois territoires d'expérimentation en milieu rural sur lesquels des acteurs des musiques actuelles sont engagés dans des processus de coopération inter-associative et pour certains avec leurs partenaires publiques.

Via cet appel à projet, il s'agit d'accompagner directement des territoires et des acteurs des musiques actuelles à la structuration de leur projet de coopération, par le recours à de l'ingénierie d'accompagnement (chargés de mission, coordinateurs, animateurs ...).

Trois territoires ruraux d'expérimentation ont été choisis :

1. le Nyonsais-Baronnies dans la Drome,
2. le territoire du Couserans en Ariège,
3. et le bassin de vie de Coustellet dans le Sud Vaucluse.

Sur chacun de ces territoires, il s'agit d'accompagner des projets différents de coopérations inter-associatives et / ou de co-construction de politiques culturelles publiques articulés autour de trois adhérents de la FEDELIMA :

- a. La Cigale sur le Nyonsais-Baronnies dans la Drome. Ce territoire et projet de coopération seront accompagnés par Sébastien Cornu, consultant économie solidaire, culture et développement local, avec l'appui d'Alban Cogrel, chargé de mission Ufisc, à compter de juin 2016.
- b. Art'Cade sur le territoire du Couserans en Ariège. Ce territoire et projet de coopération seront accompagnés par le Collectif Ville-Campagnes, Jean-Yves Pineau, à compter de juin 2016.
- c. La Gare sur le bassin de vie de Coustellet dans le Sud Vaucluse. Ce territoire et projet de coopération seront accompagnés par l'Université d'Avignon dans le cadre d'une recherche-action à compter de septembre 2016.

Pour chacun de ces projets de coopération et/ou de co-construction, un cahier des charges d'accompagnement spécifique définit les besoins et les attendus spécifiques aux problématiques de coopération et de dialogues inter-associatif rencontrées par les acteurs.

Cet appel à projet comprend également une phase importante de capitalisation des travaux pour en assurer un transfert et un partage plus large au-delà les trois expériences soutenues et si possible au-delà du secteur des musiques actuelles.

## **A. PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA COORDINATION DES EXPERIMENTATIONS**

A partir des trois mises en œuvre de coopérations différentes, un des enjeux de la coordination de l'expérimentation est de valoriser chacune des expériences mais aussi les points communs qu'elles peuvent avoir.

Plus précisément, il s'agit de contribuer à la formalisation des processus de coopérations se mettant en œuvre dans chacune des expérimentations ainsi que des processus et méthodes mis en place dans l'accompagnement des acteurs tout au long de l'expérimentation.

Par ailleurs, l'enjeu est que cette observation et formalisation des différents processus mises en œuvre puisse se traduire en outils dont d'autres acteurs, d'autres secteurs ou accompagnateurs pourront se saisir.

## **B. PRINCIPAUX CONSTATS**

Par rapport aux trois expérimentations mises en œuvre, trois principaux constats peuvent être faits :

1. Une forte envie partagée de mener un projet de territoire entre cinq communes et des acteurs associatifs mais un besoin d'élargir la participation au projet aux autres communes du territoire
2. Une entrée portant sur la jeunesse et la culture mais un souhait d'élargir la réflexion à des acteurs de secteurs différents afin d'avoir un projet de territoire partagé par le plus grand nombre.
3. Un choix de démarche participative, alliant des temps d'actions, de réflexions et de co-écriture collectifs mais une méthode globale à définir pour la mise en œuvre de ce projet et un besoin d'apports en outils permettant la coopération.

En ce qui concerne la coordination de ces expérimentations, deux principaux constats peuvent être faits :

1. Au regard des différentes situations de mise en œuvre de coopérations, une complexité à pouvoir synthétiser des expériences et à les valoriser.
2. Des difficultés à ne pas modaliser des systèmes ou des formes de coopérations, mais à arriver à décrire et formaliser les processus de coopérations dans les différentes expérimentations menées

## **C. AXES DE TRAVAIL**

Face à ces constats, plusieurs axes de travail doivent pouvoir se mettre en place :

1. **Contribuer à l'animation de l'ensemble du groupe de travail** engagé dans cette expérimentation (via la plate-forme, via des réunions) en amenant de la ressource et un regard distancié.
2. **Proposer des modes de restitution et de formalisation des processus de coopérations** de manière générale, en dehors des spécificités de chacun et en veillant à ne pas tendre vers une modélisation fermée des formes ou systèmes de coopération.
3. A partir de l'analyse des processus de coopération, **proposer des outils** méthodologiques et/ou pédagogiques afin que les expériences de coopérations puissent être reproductibles par d'autres acteurs et/ ou transférables à d'autres secteurs.
4. **Formaliser des méthodes** possibles à l'accompagnement de ces processus de coopérations.

#### **D. METHODE PROPOSEE**

- **Mise en place d'une mission** qui a pour objectif d'accompagner les différentes étapes de travail, de formaliser des outils et méthodes afin d'aider le collectif à la restitution, la transposition et le rendu de son projet.
- **Appui technique et méthodologique du comité de suivi** (via des réunions, la constitution d'une plate-forme web,...) et **du comité scientifique** (composé de chercheurs et de personnes ressources sur la ruralité)
- **Coordination générale de la FEDELIMA et de l'U-FISC.**

La **FEDELIMA**, fédération nationale de lieux de musiques actuelles, apporte son expertise sur les lieux et les musiques actuelles en général. Elle développe depuis plusieurs années en partenariat avec le Ministère de la culture et le Centre National des Variétés (CNV) une mission permanente d'accompagnement de ses adhérents.

**L'UFISC**, Union Fédérale d'Intervention des Structures culturelles, réunit 15 organisations professionnelles du spectacle et des arts visuels, réparties sur l'ensemble du territoire qui développent une diversité d'activité (création, diffusion, accompagnement des pratiques...). Elle a pour mission de faire reconnaître et d'accompagner les entreprises artistiques et culturelles, d'initiative privée, à buts non lucratifs. Appuyée sur le Manifeste « Pour une autre économie de l'art et de la culture... », elle défend la place déterminante des arts et de la culture dans la société, fondée sur les principes de diversité artistique et culturelle et des droits des personnes.

#### **E. BUDGET DEDIE A CETTE COORDINATION :**

Le budget global de cette mission de coordination des expérimentations est de 8 000 euros TTC.

#### **F. CALENDRIER DE LA MISSION :**

L'expérimentation globale se déroule de juin 2016 à janvier 2017.

La mission de coordination aura lieu de juin 2016 à mi- 2017.

#### **G. REPONSE DE L'ACCOMPAGNATEUR**

L'accompagnateur de cette expérimentation à la coopération proposera, pour le **1<sup>er</sup> juillet 2016**, une note synthétique exposant :

- . ses principes d'actions,
- . une proposition de méthode
- . et un planning d'accompagnement présentant les différentes phases prévisionnelles d'accompagnement.

#### **H. CONTACTS**

**La FEDELIMA** : Stéphanie Gembarski – [stephanie.gembarski@fedelima.org](mailto:stephanie.gembarski@fedelima.org) / 06 70 55 65 53

Véra Bezsonoff – [vera.bezsonoff@fedelima.org](mailto:vera.bezsonoff@fedelima.org) / 06 07 85 27 77